

Renseignements concernant l'adhésion⁽¹⁾

La FCPE n'est pas une association familiale.
L'adhésion est donc individuelle. Si les 2 parents souhaitent adhérer merci de compléter les infos ci-dessous et vous reporter à la partie "Je rejoins la FCPE".



Étiez-vous adhérents l'année dernière ? Oui Non

Les parents

Merci d'écrire lisiblement et en majuscule

Nom et prénom du parent adhérent 1 :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Mobile : _____

Conseil local de : Jacou Primaire

Année scolaire : 2018 / 2019

Nom et prénom du parent adhérent 2 :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Mobile : _____

Les enfants



Nom / Prénom	Né(e) le	École / Collège/ Lycée	Classe	Commune de l'établissement
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

LA REVUE DES PARENTS

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant (6 numéros par an) 3.35 € pour les adhérents – 6.00 € pour les non-adhérents.



Le règlement accompagné du bulletin complété doit être remis au conseil local ou à défaut à la FCPE départementale.

En remplissant cette adhésion je m'engage à promouvoir les valeurs de la FCPE et soutenir les actions engagées pour la défense de l'école publique.

Je souhaite*

Être candidat(e) au conseil d'école maternelle élémentaire

Nom de l'école : _____

Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée)

Nom de l'établissement : _____

Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle : _____

J'accepte de*

Recevoir la lettre d'information électronique de la FCPE

Participer aux activités du conseil local FCPE

* Cochez la case correspondante

Je rejoins la FCPE

Adhésion annuelle normale : _____ **35,00 €**
(incluant La Revue des Parents, déduire 3,35 € si pas d'abonnement à La Revue des Parents)
(Coût après déduction d'impôts : 10,16 € sans La Revue des Parents ou 14,11 € avec La Revue des Parents)

Adhésion annuelle réduite réservée aux familles non-imposables : **16,00 €**
(incluant La Revue des Parents, déduire 3,35 € si pas d'abonnement à La Revue des Parents)

Adhésion du conjoint (si participation active) :
 Part nationale (obligatoire) : _____ **6,00 €**
(Coût après déduction d'impôts : 2,04 €)

Mon conjoint ou moi-même sommes déjà adhérents auprès d'un autre conseil local :

Précisez lequel : _____

Don au conseil local : _____ €

Don à la FCPE 34 : _____ €

TOTAL À RÉGLER : _____ €

Signature 1

Signature 2

FCPE 34 - CDPE de l'HÉRAULT Conseil Départemental de Parents d'Élèves

27, rue Savorgnan de Brazza,
La Butte Richemont, Bât. 9
34070 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 69 02 47

Mail : cdpe@fcpe34.org
Site : www.fcpe34.org

Permanence :

de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- Montpellier : Tous les jours sauf le jeudi
Tél. : 04 67 69 02 47
- Béziers : le jeudi à la MVA (rue J. Jugan)
Tél. : 04 67 49 34 06

Pour l'intérêt des enfants...

- Dans les écoles, les collèges et les lycées : conseil d'école, conseil d'administration, conseil de classe, commission éducative, conseil de discipline...
- Dans l'accompagnement des familles, dans leur relation avec l'institution (enseignants, directeur d'école, chef d'établissement...).
- Dans les commissions municipales : projet éducatif de territoire (PEDT), commission restauration...
- Dans les commissions départementales : MDPH, affectation, bourses, appel...
- Dans la formation des parents d'élèves, délégués et élus...
- Dans les discussions avec les pouvoirs publics (Préfet, Recteur, Directeur académique, élus...).
- Dans toutes les activités locales des conseils de parents d'élèves (bourses aux livres, aux fournitures...).

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la Fédération nationale. Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.



PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles (2016/679) est entré en application le 25 mai 2018. Dans ce cadre, la FCPE de l'Hérault souhaite vous apporter les informations suivantes :

1. Les données personnelles que nous collectons, que nous traitons, que nous utilisons et que nous stockons

La FCPE de l'Hérault, vos conseils locaux et la FCPE nationale collectent, traitent, utilisent et stockent uniquement les données personnelles qui nous sont nécessaires dans le cadre de notre activité, et principalement les informations suivantes :

- Le nom, le prénom, l'adresse postale, les coordonnées téléphoniques et l'adresse mail des parents adhérents,
- Le nom, le prénom, la date de naissance, le nom de l'établissement et la classe de son enfant.

Si d'autres informations vous sont demandées, elles feront l'objet d'une autorisation spécifique de collecte, de traitement, d'utilisation et de stockage.

Nous attirons votre attention que suivant l'adhésion que vous choisissez, vous nous informez être imposable ou non.

2. L'utilisation de ces données

Elles sont utilisées par la FCPE de l'Hérault, les conseils locaux dans lesquels vous êtes adhérents et la FCPE nationale afin d'accomplir les missions définies dans leurs statuts respectifs. Elles ne peuvent faire l'objet d'aucune cession à des tiers, à titre lucratif ou non-lucratif.

Vos données personnelles sont conservées pendant une durée de 3 ans à l'issue de votre dernière année d'adhésion.

3. Les droits dont vous disposez sur les données vous concernant :

- Droit d'accès,
- Droit de rectification,
- Droit à l'effacement (dans ce dernier cas, votre adhésion sera résiliée car nous n'aurons plus les données nécessaires à celle-ci),
- Droit à la limitation du traitement (ceci peut avoir un effet sur votre adhésion),
- Droit d'opposition,
- Droit à la portabilité,
- Droit de définir des directives relatives à la conservation, l'effacement ou la communication de vos données personnelles applicables après votre décès,
- Droit de retirer votre consentement (ceci peut avoir un effet sur votre adhésion).

Vous pouvez exercer les droits listés ci-dessus par courrier adressé à :

Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques de l'Hérault Bâtiment 9, La Butte Richemond, 27 rue Savorgnan de Brazza 34070 Montpellier.

Vous êtes également en droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

4. Comment obtenir des informations complémentaires ?

Si vous avez des questions concernant l'utilisation de vos données personnelles, vous pouvez contacter le président de votre conseil local ou la FCPE de l'Hérault par courrier à l'adresse : *Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques de l'Hérault - Bâtiment 9, La Butte Richemond, 27 rue Savorgnan de Brazza 34070 Montpellier* ou par mail à l'adresse : *fcpe.herault@gmail.com*.